

### TARIFS

Nos prix sont en dollars américains USD

### RESERVATIONS

Toute réservation se fera auprès de notre agence, via mail : [hello@trekkinca.com](mailto:hello@trekkinca.com)

Pour toute réservation, merci de nous envoyer via mail une copie scannée lisible des passeports que vous utiliserez lors de votre voyage au Pérou. Nous attirons l'attention sur le fait que les passeports doivent être valables 6 mois après votre date de sortie du Pérou (exigence des autorités péruviennes). Pour toute réservation, nous aurons besoin des renseignements suivants : nom complet, date de naissance, numéro de passeport, nationalité, sexe.

Si l'inscription se réalise avec un passeport périmé, il faudra dès que possible scanner le nouveau et que vous apportiez au Pérou l'ancien (original si possible) pour prouver l'existence de l'ancien passeport avec lequel s'est fait l'inscription.

### PAIEMENTS

Les réservations seront confirmées seulement après versement d'un acompte **dont le montant est précisé dans le document joint intitulé « Modalités de Paiement Trekkinca »**. Le solde restant dû est à régler directement auprès de notre agence au plus tard 2 jours avant le début de votre trek ou bien à votre arrivée à Cusco s'il s'agit d'un circuit organisé par notre agence. Le solde est à régler sur place à notre agence en liquide, dollars ou soles (monnaie locale).

En cas de non-paiement du solde dans les délais impartis, TREKKINCA EIRL se réserve le droit d'annuler la réservation. Les arrhes préalablement versées et investies dans la préparation du circuit ne sont pas remboursables. Le solde réglé, aucun remboursement n'est possible car le budget final de l'ensemble du circuit est définitivement investi.

Le paiement de l'acompte se fait par virement bancaire ou à travers une agence de transfert d'argent.

Pour effectuer le virement de l'acompte, il vous suffit de vous rapprocher de votre banque et leur communiquer les informations suivantes (délais moyen 72 heures) :

**Numéro CCI** : 002-285-002533662141-59

*Le numéro CCI signifie Código de Cuenta Interbancario (Code Compte Interbancaire). Au Pérou il n'existe pas de numéro IBAN, uniquement réservé aux pays européens. Le CCI est le numéro à communiquer à votre banque.*

**Numéro de compte** : 285-2533662-1-41

**Banque** : BCP

## Trekkinca

**SWIFT** : BCPLPEPL

**Titulaire du compte** : TREKKINCA EIRL

Une fois le virement effectué, merci de nous adresser copie scannée de votre ordre de virement par email.

## FRAIS BANCAIRES

**IMPORTANT:** Les frais bancaires de l'envoi du virement sont à la charge du client et non à la charge de TREKKINCA EIRL. Merci de bien indiquer à votre banquier que DOIT arriver au Pérou la somme totale : « totalité des frais à charge de l'émetteur ». Ces frais sont négociables avec votre banquier, informez-vous sur le montant car certaines banques passent par des intermédiaires (Crédit Agricole est coutumier du fait) qui prennent elles-aussi des frais supplémentaires sans avertir (afin de ne pas devoir les réclamer par la suite).

La totalité du montant de l'acompte demandé par TREKKINCA EIRL est nécessaire pour effectuer toutes les réservations promises.

## ANNULATIONS CONCERNANT LES TREKS

L'acompte versé pour la réservation des treks est non remboursable. Le dépôt sera utilisé pour :

- Réserver les entrées dans les différents sites archéologiques visités
- Payer les entrées aux parcs nationaux que nous traverserons
- Acheter les billets de train et autobus que nous emprunterons
- Régler les frais de dossier

Un billet acheté ne peut être revendu. Les tickets d'entrée aux sites archéologiques, billets d'autobus et de train sont nominatifs et ne sont pas remboursables.

Concernant, le Chemin de l'Inca (4 jours / 3 nuits et 2jours / 1 nuit) les réservations ne sont sujets à aucun changement de date, ni de noms de passagers et ne sont ni remboursable, ni transférable, ni échangeable.

## ANNULATIONS CONCERNANT LES CIRCUITS

Si le participant doit annuler son voyage, les sommes versées seront remboursées (hors vols nationaux, transport terrestre, ferroviaire et entrées au Machu Picchu) sous réserve des retenues suivantes.

Si le désistement a lieu :

- Plus de 60 jours avant le départ : la totalité des sommes versées sera remboursée (hors vols nationaux, transport terrestre, ferroviaire et entrées au Machu Picchu) et amputée des frais bancaires résultants du virement de remboursement.
- De 59 à 45 jours avant le départ : 25 % de l'acompte versé sera retenu (hors vols nationaux, transport terrestre, ferroviaire et entrées au Machu Picchu) correspondant aux pré-paiements de certains services (hôtels, transports, ...).

De 44 à 30 jours avant le départ : 50% de l'acompte versé sera retenu (hors vols nationaux, transport terrestre, ferroviaire et entrées au Machu Picchu) correspondant aux pré paiements de certains services (hôtels, transports, ...).

- De 30 à 15 jours avant le départ, la totalité du montant sera retenu.

# Trekkinca

Agence de Voyages Solidaires – Cusco – PEROU

[www.trekkinca.com](http://www.trekkinca.com) - [hello@trekkinca.com](mailto:hello@trekkinca.com) – +51 935 990 592

Urbanización Rosaspata / Barrio profesional A3 – Cusco - Pérou

RUC : 20603219415

Dans le cas où votre séjour inclut le trek Camino inca, notre agence, en cas d'annulation de votre part, ne pourra pas effectuer le remboursement des tickets d'entrée au Camino inca, au Machu Picchu et du billet de train Aguas Calientes – Ollantaytambo.

## REMBOURSEMENT

Si indisponibilité de places entre l'envoi et l'arrivée du virement, l'acompte sera remboursé (frais bancaire à charge du client).

## ASSURANCE

TREKKINCA EIRL ne fournit ni ne vend aucune assurance. Il peut s'avérer utile de souscrire à une assurance annulation. Nous recommandons à nos clients de souscrire une assurance assistance-rapatriement. Si vous avez payé votre billet d'avion avec votre carte Visa, vous êtes assurés de fait. Renseignez-vous à ce sujet auprès de votre banque.

## RESPONSABILITÉS

Chaque participant est responsable de ses documents personnels dont son passeport. TREKKINCA EIRL n'est pas responsable du retard ou de l'impossibilité d'un participant de présenter des documents en règle. Les frais occasionnés sont à la charge du client. Le port du passeport est obligatoire aux aéroports, gares routières, hôtels, entrée au Machupicchu et train.

Le participant est responsable en permanence de ses objets personnels et bagages fermés à clé en dehors des hôtels et transports où ils sont en sécurité.

## INTERRUPTION

Tout voyage interrompu ou abrégé du fait du participant et pour quelque cause que ce soit ne saurait donner lieu à aucun remboursement.

## COMPORTEMENT

Chaque participant doit se conformer aux règles de prudence et suivre les directives données par les guides et accompagnateurs de TREKKINCA EIRL. L'agence n'est pas tenue responsable d'accidents dus à l'imprudence d'un membre du groupe, et se réserve le droit de débarquer d'un groupe tout participant dont le comportement peut être considéré comme dangereux pour la sécurité et le bien-être du groupe, et la bonne marche du voyage. Aucune indemnité ne serait due.

## IMPRÉVUS

Il peut s'avérer que des changements se produisent la veille ou le jour du départ, en fonction :

- des intempéries
- de l'état des routes
- des grèves susceptibles de perturber l'organisation de la randonnée ou de la rendre dangereuse

Dans ces circonstances, TREKKINCA EIRL vous propose une alternative : soit des dates, soit des circuits différents. Mais ce choix se fait dans un cadre très limité : la date des billets d'entrée au

# Trekkinca

Agence de Voyages Solidaires – Cusco – PEROU  
[www.trekkinca.com](http://www.trekkinca.com) - [hello@trekkinca.com](mailto:hello@trekkinca.com) – +51 935 990 592  
Urbanización Rosaspata / Barrio profesional A3 – Cusco - Pérou  
RUC : 20603219415

Machu Picchu et celle des billets de train ne peuvent être renégociées auprès des différentes officines.

Les horaires de train sont eux aussi sujets à changements et dépendent des compagnies de trains. Ils sont confirmés après le paiement du prix total du trek.

Les coûts additionnels liés aux retards ou annulations de vol restent à la charge des voyageurs.

Si le voyage est modifié en raison d'une perturbation du trafic aérien, terrestre, ferroviaire, lacustre, nous ne pouvons être tenus comme responsables. Les frais en résultant resteraient à la charge du participant.

## POURBOIRES

**IMPORTANT** : Il est d'usage et de coutume au Pérou de donner un pourboire aux guides, chauffeurs, cuisiniers, muletiers et porteurs qui vous accompagnent tout au long de vos circuits et treks. Ce pourboire ne peut faire l'objet d'une obligation mais il est toutefois attendu. Nous vous donnerons lors du briefing en amont de votre trek une fourchette de montant possible.

Voici toutefois une idée de pourboire possible sur un trek de 5 jours / 4 nuits tels que le trek de Salkantay :

- 15 dollars (50 soles) pour le cuisinier / personne (en cas de présence d'un assistant cuisinier environ 10 dollars (30 soles) / personne pour ce dernier)
- 7 à 10 dollars (20 à 30 soles) pour le muletier / personne

Concernant le guide qui vous accompagne, les pourboires sont à votre libre appréciation mais sont généralement au dessus des montants des cuisiniers et muletiers.

Dans le cadre d'un tour avec chauffeur nous vous conseillons environ 10 dollars (30 soles) / personne pour le chauffeur qui vous accompagne.

Dans le cas du **Chemin de l'Inca sur 4 jours**, les montants sont plus conséquents étant donné que vous êtes accompagnés par des porteurs (et non des chevaux). Le personnel accompagnant en plus du guide et du cuisinier est donc plus important. Il faut dans ce cas compter en plus des pourboires pour le guide et le cuisinier, en moyenne 20 dollars (70 soles) / porteur pour les 4 jours de trek.

Nous nous engageons à rémunérer correctement notre personnel mais pourboire et rémunération sont deux éléments distincts et à ne pas confondre. Une rémunération correcte n'exclue en aucun cas un droit au pourboire. Ce pourboire est remis en main propre directement du client au personnel à la fin du trek et ne passe pas par notre agence.

## ANNULATION POUR COVID

En cas d'annulation de treks ou séjours pour cause de COVID (fermetures de frontières ou tout autre élément lié à la COVID), TrekkInca proposons un report du séjour dans les mêmes conditions en prenant en compte l'acompte versé pour la réservation de ceux-ci. Report du trek ou séjour possible jusqu'au 31 décembre 2023.

Au-delà de cette date (à partir du 1er janvier 2024), TrekkInca ne proposera plus de report et l'acompte précédemment versé ne sera plus utilisable.

# TrekkInca

Agence de Voyages Solidaires – Cusco – PEROU

[www.trekkinca.com](http://www.trekkinca.com) - [hello@trekkinca.com](mailto:hello@trekkinca.com) – +51 935 990 592

Urbanización Rosaspata / Barrio profesional A3 – Cusco - Pérou

RUC : 20603219415